**Groupe de travail intercommunal de proximité pour l'adaptation de nos territoires aux changements climatiques**

**Compte rendu de réunion tenue le mardi 05/10/2021 en mairie de Flaviac**

Présents :

Saint-Cierge-La-Serre : Bernard PLATZ (organisateur de la réunion)

Flaviac : Benjamin SOUVIAT (co-organisateur). Michel CONSTANT, Françoise BERNARD

Coux : Stéphane VOLLE, Christine GIGON

Rompon : Yann VIVAT

Saint-Julien-en-Saint-Alban : Julien FOUGEIROL

Ouvèze Payre énergie : Yves DE BRESSY

Centrale villageoise du Val d'Eyrieux : Hervé CASPARD

CAPCA : Laëtitia Pellerey, chargée de mission mobilités et environnement

Rappel de l’ordre du jour

* Accueil Introduction par Bernard Platz
* Tour de table: présentation rapide des personnes présentes
* Ouvèze Payre Energie: présentation, fonctionnement, propositions et possibilités d'accompagnement.
* Centrale Villageoise du Val d'Eyrieux : présentation, fonctionnement, propositions et possibilités d'accompagnement.
* CAPCA: objectifs du PCAET en termes de production d'énergie solaire locale. Moyens mis en œuvre et possibilités d'accompagnement à la réalisation de projets.
* Les communes présentes: identification des potentiels d'implantation.
* Echanges d'idées entre les intervenants.
* Résumé des pistes envisageables et des actions nécessaires.
1. **Présentation de Ouvèze Payre Energies (OPE)**

OPE est une société par actions simplifiées, société citoyenne à gestion collaborative. Ses membres bénévoles assurent le fonctionnement de la société.

Créée en 2013, elle rassemble aujourd’hui 80 actionnaires (individuels et collectivité territoriales) et opère 14 unités de production d’énergies photovoltaïque.

OPE intervient en phase d’identification de gisement, recherche de capital/ financement, développement de projet et exploitation.

Les projets réalisés sont des aménagements sur toitures, sur des constructions du secteur privés ou appartenant aux collectivités.

1. **Présentation de Centrale Villageoise du Val d’Eyrieux (CVVE)**

CVVE est une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée en décembre 2014.

Créée en 2014, elle rassemble aujourd’hui 1290 actionnaires (individuels, sociétés privées et collectivités territoriales) et opère 20 unités de production d’énergies photovoltaïque.

De même qu’OPE, CVVE intervient en phase d’identification de gisement, recherche de capital/ financement, développement de projet et exploitation.

Les nouveaux projets en cours de développement s’orientent notamment vers l’autoconsommation.

1. **Remarques et questionnements divers soulevés par OPE & CVVE**

OPE et CVVE s’inscrivent dans une charte énergétique visant à produire mieux et consommer mieux.

OPE et CVVE s’inquiètent de difficultés administratives croissantes, rendant la réalisation de projet plus difficile. Notamment : la réglementation récentes sur les tarifs de rachat de l’électricité, la gestion de permis, ou les questions d’assurance.

OPE et CVVE soulèvent aussi le fait que leurs actions sont dépendantes de l’investissement personnel de leur membres bénévoles, ce qui et une limite au développement.

1. **Actions de la CAPCA**

La CAPCA vient d’approuvé le PCAET, dont certaines actions sont évidemment en lien avec les moyens de la production d’énergie renouvelable.

Une étude va être lancée prochainement, sur une durée de 10 mois et visant à définir un plan d’action.

Les communes seront sollicitées afin de participer à des groupes de travail dans le cadre de cette étude.

Dans l’attente des résultats de l’étude et la mise en place d’actions concrètes, la CAPCA rappelle que :

* le SDE07 a pour mission d’accompagner les communes dans ses projets de maîtrise de l’énergie et de développement des énergies renouvelables.
* Des outils sont mis en place par l’ADEME pour sensibiliser les citoyens sur leur empreinte climat. Liens : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/e1e4-copie-13h56-sensibiliser-les-citoyens-aux-emi/> et <https://nosgestesclimat.fr/>
1. **Remarques :**

Le Maire de Saint Julien en saint Alban souligne les problèmes possibles au niveau de l’assurance.

Le Maire de Rompon souligne les problèmes possibles en ce qui concerne les bâtiments du patrimoine protégé.

1. **Conclusions :**

Le groupe de travail clôt la réunion sans décision d’une prochaine date de réunion.

Chaque commune est invitée à avancer de son côté sur l’identification de potentiel d’installation solaire photovoltaïques, en lien avec OPE, CVVE, le SDE07, etc. selon ses besoins.

D’autres actions collectives pourront être mises en place par le groupe de travail intercommunal pour l'adaptation de nos territoires aux changements climatiques